

3. ASSEMBLEE GENERALE 2014

Elle a eu lieu le 22 février 2014, à la salle de la Mairie de VITTEAUX à 14h30. Après avoir salué les personnes présentes le Président PITTET transmet les excuses qui lui ont été adressées.

Une minute de silence est respectée à la mémoire de Michel VITTU, administrateur décédé au cours de l'exercice 2013 et de l'un des fils de Madeleine et Georges BALME, Président Honoraire.

Le RAPPORT MORAL est présenté par le Président.

Le RAPPORT des ACTIVITÉS de l'année 2013 est adopté à l'unanimité.

Le RAPPORT FINANCIER présenté par Sylvie GRIMOLDI et le Rapport de la VERIFICATRICE AUX COMPTES - Colette DELECOURT, sont adoptés à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

Colette DELECOURT, vérificatrice aux comptes est reconduite dans ses fonctions à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annie ROBLET et Yvonne VITTU sont renouvelables et ne se représentent pas. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée – à l'unanimité – nomme Annie et Yvonne, Membres d'Honneur.

Lucette AUBERT – Marie-Hélène GOUGELIN – Jean-Daniel JURY – Monique LACHARME – Viviane LALLIER – Michèle MARTIN – Chantal TROUWBORST – Monique VOIRAND sont renouvelables et se représentent.

Nouveaux candidats : Michel BELLIER et Dominique ROBLET.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

La partie statutaire étant terminée, les participants assistent aux allocutions de: Caroline LAMONTAGNE, Présidente de l'Union Départementale des DSB, Hervé BONNAVAUD, Administrateur Fédéral FRANCE ADOT, Anne-Marie DURUPT, Présidente de l'Amicale des DSB de VITTEAUX, Fadila GUYADET, Présidente de l'Amicale des DSB de Précý sous Thil, représentant le secteur AUXOIS-MORVAN, Philippe CAMUS – greffé du cœur - Vice Président de l'Association Cardio-greffes, Bernard PAUT - Maire de VITTEAUX.

La séance est levée à 16h30.

L'assemblée Générale se termine par un moment de convivialité, d'échanges, et un pot offert par la Municipalité de VITTEAUX.

Après élections le BUREAU se constitue de la façon suivante :

Président : Jean Paul PITTET

Vice-Présidents : Michèle MARTIN – Hervé BONNAVAUD

Secrétariat : Claude SVART – Marie-Hélène GOUGELIN – Lucette AUBERT

Trésorière : Viviane LALLIER

4. COURSE DU COEUR

La Course du Cœur organisée par Trans-Forme et parrainée par le Professeur passait cette année en Côte d'Or. C'était l'occasion de parler du Don d'Organes et de Tissus humains. FRANCE ADOT 21 et les amis de l'amicale des Donneurs de Sang de Semur en Auxois ont donc été présents pour faire de la sensibilisation.



Présence également sur le parcours à Civry en Montagne et au château de Commarin. Quelques demandes de cartes ont été réalisées. La course « semi-marathon » n'ayant été annoncée que lors de son départ de Commarin. Averti plus tôt il eut été possible d'organiser une meilleure réception sur l'ensemble du parcours et en particulier à l'arrivée à DIJON.

5.SEMAINE DMO

Initiée par l'Agence de la BioMédecine (ABM) la semaine pour la sensibilisation et la promotion du DON de MOELLE OSSEUSE (DMO), s'est déroulée les 8, 9 et 10 avril dans le hall d'entrée des facultés de Médecine et Pharmacie.

Les étudiant(e)s de ces deux établissements secondés des bénévoles de FRANCE ADOT 21 (9) une malade récemment greffée (avec succès) et une personne mandatée par l'ABM, ont tenu un stand de 10h à 18 h durant ces journées. Répondre aux questions, expliquer l'importance de don, faire remplir des inscriptions, mais également élargir le débat, (lorsque c'est possible), à l'ensemble des DONS (sang, sang de cordon, organes, tissus humains) sensibiliser le plus possible sur ce principe essentiel du DON humaniste, philanthropique, solidaire, désintéressé, basé sur les fondamentaux d'éthique : volontariat ; anonymat, gratuité et non profit.

De nombreuses personnes aussi bien des étudiants que du personnel enseignant mais aussi des visiteurs, des personnes de services sont venues prendre conseil. Le temps a passé très rapidement, les échanges ont été fructueux pour tous.

Au final 102 pré-inscriptions au DMO et 72 cartes de Donneur d'Organes délivrées. Bilan très positif dû au grand investissement des étudiants. Ne pas oublier de remercier Monsieur le Doyen des Facultés qui a donné son accord pour la réalisation de ces moments de sensibilisation.

6.CHIFFRES 2013

Mort encéphalique et prélèvements

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recensés	2016	2238	2336	2282	2514	2802	3067	3143	3181	3081	3049	3174	3301	3336
Prélevés	1016	1065	1198	1119	1291	1371	1442	1561	1563	1481	1476	1572	1589	1627
% P / R	50,4%	47,6%	51,3%	49,0%	51,4%	48,9%	47,0%	49,7%	49,1%	48,1%	47,1%	49,5%	48,1%	48,8%
Taux par Million d'Hab	16,9	17,6	19,6	18,3	21,0	22,2	23,2	24,7	24,6	23,2	22,8	24,0	24,3	24,5

Malades avant eu besoin d'une greffe d'organes

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	-	-	-	-	-	-	12531	13143	13748	14392	14400	15650	17627	19000

GREFFES

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Coeur	328	316	319	283	317	339	358	366	360	359	356	398	397	410
Coeur-Poumons	25	26	20	16	22	21	22	20	19	21	19	12	20	11
Poumons	70 (2)	91 (2)	89 (2)	76	145 (1)	184	182	203	196	231	244	312	322	298
Foie	806 (52)	803 (48)	882 (45)	833 (42)	931 (48)	1024 (49)	1037 (36)	1061 (18)	1011 '10)	1047 (12)	1092 (17)	1164 (14)	1161 (9)	1239 (13)
Reins	1924 (84)	2022 (101)	2253 (108)	2126 (136)	2424 (164)	2572 (197)	2731 (247)	2912 (235)	2937 (21)	2826 (223)	2889 (281)	2976 (302)	3044 (357)	3069 (401)
Pancréas	54	60	59	70	103	92	90	99	84	89	96	73	72	85
Intestin	4	7	9	5	7	6	8	6	13	7	9	10	7	3
Total	3211 (138)	3325 (151)	3631 (155)	3410 (178)	3948 (203)	4238 (246)	4428 (282)	4667 (253)	4620 (231)	4580 (235)	4705 (298)	4945 (316)	5023 (366)	5115 (414)

Entre () : Prélèvement sur donneur vivant



7. APPEL A CANDIDATURE

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du conseil d'administration ou simplement « donner un coup de main » ponctuel, n'hésitez pas à vous faire connaître, nous serons très heureux de vous accueillir.

Contact : adot21@free.fr

Tél. : 03.80.41.46.45

Le don d'organes ? Faisons savoir à nos proches que nous sommes POUR Parlons-en en famille.

Comme vous avez pu le lire dans les rubriques précédentes, les efforts à produire sont encore nombreux et permanents afin que le nombre de refus (près de 30% en moyenne au niveau national) baisse de façon significative.

C'est pourquoi, les actions de FRANCE ADOT 21 se révèlent déterminantes pour la sensibilisation et l'information du public, notamment les jeunes adolescents, afin que l'expression de ce choix intime puisse se manifester en libre conscience, connaissance de cause et dignité.

En tant qu'association totalement indépendante de groupes ou intérêts particuliers, FRANCE ADOT 21 ne vit que par les dons ainsi que par les subventions aux associations de la ville de Dijon ainsi que du Conseil Général de Côte d'Or.

C'est pourquoi nous appelons tous nos amis à manifester leur soutien à FRANCE ADOT 21 par leur don. Le montant de cette adhésion, un minimum de 10 euros, est accessible à tous. De plus, FRANCE ADOT en sa qualité d'association reconnue d'utilité publique, vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant de votre don, selon la Loi de Finances en vigueur.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance et votre solidarité à cette cause généreuse et sensible et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur le don d'organes et de tissus ainsi que sur les activités de FRANCE ADOT 21.

Le Conseil d'Administration de FRANCE ADOT 21

8. SOUTIEN A L'ACTION DE FRANCE ADOT 21

Si je fais un don de 10 € :
ma réduction d'impôts est de 6,60 €
mon don me coûte réellement 3,40 €

Si je fais un don de 20 € :
ma réduction d'impôts est de 13,20 €
mon don me coûte réellement 6,80 €

Si je fais un don de 30 € :
ma réduction d'impôts est de 19,80 €
mon don me coûte réellement 10,20 €

Si je fais un don de 50 € :
ma réduction d'impôts est de 33 €
mon don me coûte réellement 17 €

Si je fais un don de 100 € :
ma réduction d'impôts est de 66 €
mon don me coûte réellement 34 €

Mme, M. _____ Prénom _____

Adresse complète _____

Code postal _____ Ville _____

Email _____

Je souhaite soutenir l'action de FRANCE ADOT 21 et je transmets mon règlement par chèque ci-joint à l'ordre de FRANCE ADOT 21 et adressé à FRANCE ADOT 21, 2 rue des corroyeurs, boîte B8, 21000 DIJON

Montant versé (voir info ci-contre sur le coût réel du don, déduction faite) un reçu fiscal sera délivré début 2015 à toute personne ayant versé une somme au moins égale à 10 € avant le 31/12/2014

* sauf modifications du calcul des impôts

€

OUI au Don
D'ORGANES
De TISSUS
et De MOELLE
OSSEUSE !

Elle a les yeux
De sa mère,
le sourire
De son père,

et un Coeur
greffé...



**FRANCE
ADOT** 21



**FRANCE
ADOT**

Fédération des Associations
pour le Don d'Organes
et de Tissus humains
B.P. 35 - 75462 PARIS Cedex 10

www.france-adot.org